

LA COMMUNICATION ORALE AUTOUR D'UN PROJET

115 Communiquer avec les autres services de l'entreprise

PARTAGER

La conception, l'industrialisation, la production et la commercialisation d'un produit mobilisent des personnes appartenant à plusieurs services de l'entreprise. La coordination des actions de chacun nécessite des échanges d'informations fréquents et efficaces. Les réunions de travail facilitent ces échanges. Elles permettent à tous les membres d'une équipe de partager leurs points de vue sur le projet développé en commun.

La réunion de projet permet, par exemple, de faire régulièrement le point sur l'avancement de chaque étape. Comme toute réunion, son efficacité dépend de l'aptitude du groupe à communiquer.

LA REVUE DE PROJET



ORALE

Le développement d'un projet implique plusieurs services de l'entreprise : bureau d'études, bureau des méthodes, service achats, service marketing, service commercial, etc. La réunion de projet réunit un représentant de chacun de ces services.

À travers son porte-parole, chaque service peut ainsi exposer sa vision du projet, ce qu'il observe dans son domaine. Le service commercial expose ainsi les problèmes de distribution et de vente du produit ; le service méthodes, les problèmes de production, etc. Des décisions peuvent ainsi être arrêtées en commun et être rapidement rapportées à chacun des services.

116 Communiquer avec des partenaires extérieurs à l'entreprise

PARTENAIRES

Le responsable d'un projet est souvent conduit à organiser des réunions avec les partenaires extérieurs à l'entreprise (élus locaux, clients, financiers, fournisseurs...), en visant des objectifs très divers :

Étudier. Établir, avec l'architecte, avec le maire de la commune... le cahier des charges du projet de construction d'une usine.

Informier. Présenter une nouvelle gamme de produits aux revendeurs.

Convaincre. Présenter un prototype à un banquier appelé à financer le projet.

Négocier. Obtenir d'un fournisseur un engagement sur les prix, sur les délais, sur la qualité...

LA PRÉSENTATION D'UN PROJET



ORALE

La réunion, ci-contre, a pour objet de présenter à des élus locaux un projet de mobilier scolaire. Les élus locaux sont demandeurs du projet. Le fabricant est concepteur du projet. La réunion est organisée par le conseil municipal. Les concepteurs du mobilier en sont les animateurs. Ils ont préparé une maquette à l'échelle du projet ainsi que des documents résumant les principales caractéristiques techniques. Sur ce projet, plusieurs fabricants sont en concurrence. La municipalité a fait connaître sa demande par un appel d'offres (cahier des charges) auquel différentes entreprises ont répondu.